

E 2/1642

*Der schweizerische Gesandte in Paris, Ch. Lardy,
an den Bundespräsidenten und Vorsteher des Politischen Departements,
L. Ruchonnet*

B Confidentiel

Paris, 24 décembre 1883

A titre de simple renseignement, et en Vous accusant réception, avec mes meilleurs remerciements, de Votre office confidentiel du 19 de ce mois¹, j'ai l'honneur de Vous faire savoir qu'à l'occasion d'une soirée donnée Samedi par M. Jules Ferry, le Directeur des Affaires Politiques, M. Billot, est venu s'excuser auprès de moi de ne pas m'avoir, comme il l'eût désiré, apporté encore la copie de la dépêche adressée à M. Arago par M. Ferry relativement aux *fortifications* en *Savoie*², lorsque je lui eus dit que Vous aviez eu l'obligeance de m'envoyer cette copie, M. Billot ajouta: «Je dois déclarer que Vous n'avez pas à me remercier de cette solution; j'ai fait ce que j'ai pu pour qu'une réponse tout autre Vous fût donnée; c'est M. Ferry, personnellement, qui a voulu Vous donner les déclarations qu'il Vous a faites verbalement & qu'il a chargé M. Arago de faire par écrit au Conseil fédéral.»

Le Général Campenon, Ministre de la Guerre, que je ne connaissais pas encore personnellement, et auquel je me suis fait présenter, a abordé immédiatement la question des fortifications du Vuache et de la zone neutralisée de la Savoie en général; il a répété que la France ne fortifierait ni le Vuache, ni aucune autre partie de la Savoie neutralisée, et que la mobilisation de l'armée française était organisée de telle sorte qu'elle impliquait l'évacuation de la partie neutralisée. M. le Général Campenon a émis ensuite l'opinion personnelle que la situation de la zone était assez singulière; j'ai répondu que telle était aussi mon opinion personnelle, et que, sans en être chargé officiellement, j'avais cependant dit à M. le Président du Conseil que les deux Pays, la France surtout, pouvaient avoir un intérêt à rafraîchir & à revoir les traités anciens, dont certaines dispositions ne correspondaient plus à la situation actuelle. — C'est tout à fait mon opinion, a répliqué M. le Général Campenon, & je pense aussi que c'est celle de M. le Président du Conseil. J'ai fait observer que je ne pouvais en dire autant en ce qui me concernait sur l'opinion de M. Ferry, mais que, s'il avait des

1. *Nicht abgedruckt.*

2. *Vgl. Nr. 255, Annex.*



4. JANUAR 1884

549

communications à me faire à ce sujet, & s'il voulait réfléchir de son côté à la situation, je restais à sa disposition. — M. le Général Campenon a dit alors qu'en ce qui le concernait, il était prêt à toute combinaison, en Savoie ou ailleurs, qui pourrait renforcer la défense militaire de la Suisse «contre quelque ennemi que ce soit».

Je Vous répète cet entretien pour ce qu'il vaut, pour une conversation non provoquée, après un dîner, entre le café et les cigares, et sans y ajouter une importance qu'elle n'a probablement pas. Par contre, je crois M. Billot tout à fait sincère, & suis convaincu que la Direction politique, & notamment le Directeur des Archives M. Desprez, ancien Directeur politique à la fin de l'Empire et pendant les premières années de la Troisième République, ont fait leur possible pour détourner M. Ferry de ses dispositions éminemment politiques & conciliantes.